

# Parc éolien de Beg Ar C'Hra

## Communes de Plounévez-Moëdec et Plounérin

Février 2024 - Lettre d'information #5

### Édito

Madame, Monsieur,

La construction du parc éolien de Beg Ar C'Hra à Plounévez-Moëdec et Plounérin a débuté ! La déclaration d'ouverture a été déposée en mairies à la fin du mois d'octobre 2023 et les travaux d'aménagement et d'installation des éoliennes s'écouleront jusqu'au printemps 2025. Dès la fin d'année 2024, le parc commencera à produire une électricité décarbonée, les tests se poursuivant en 2025, à la suite desquels le chantier sera définitivement clôturé.

La concrétisation de ce parc éolien, initié en 2008 et autorisé par le Préfet des Côtes-d'Armor en mars 2022, est aujourd'hui en bonne voie. S'appuyant sur un solide dossier ayant permis d'évaluer les enjeux du projet (ressource en vent, environnement, paysage, acoustique...), les équipes vont pouvoir œuvrer à l'aménagement des voiries et fondations, puis, finalement, au montage des 4 éoliennes.

Ce projet a été développé en partenariat avec la SEM Lannion-Trégor. Cette collaboration qui se sera étendue sur près de dix ans a une importance capitale dans la réussite du projet, avec la prise en compte des enjeux du territoire ainsi que des attentes des collectivités locales et de leurs acteurs. Suite à un accord convenu en juillet 2023, marquant l'aboutissement de ce co-développement, la SEM Lannion-Trégor, en cédant ses parts, confie à RWE la poursuite du projet avec sa construction et son exploitation. Cette collaboration aura permis, par ailleurs, de participer à la transition énergétique et le développement économique du territoire du Trégor.

Conformément à ce qui avait été fait durant la phase de développement, RWE Renouvelables France s'engage à ce que le chantier s'accompagne d'une communication transparente. C'est l'objectif de cette nouvelle lettre d'information et des prochaines qui suivront à chaque étape majeure.

Nous vous souhaitons une bonne lecture !



**Diane Vignaud**  
Cheffe de projets construction  
**RWE Renouvelables France**  
diane.vignaud@rwe.com  
07 85 92 92 07



**Hervé Guélou**  
Président Directeur Général  
**SEM Lannion-Trégor**  
sem@lannion-tregor.com  
02 96 05 54 11

### Chiffres clés



**4**  
**éoliennes**

Le parc comprendra 4 éoliennes de 150 m de hauteur en bout de pale, dont 3 à Plounévez-Moëdec et 1 à Plounérin.



**14,7**  
**MW**

La puissance unitaire des éoliennes est de 3,675 MW, le parc sera d'une puissance totale de 14,7 MW.



**6 900**  
**foyers**

Un parc éolien de 4 éoliennes de 3,675 MW peut produire l'équivalent de la consommation électrique annuelle (tous usages domestiques) de 15 400 habitants.

# L'implantation du parc éolien

Le parc éolien de Beg Ar C'Hra, co-développé par RWE Renouvelables et la SEM Lannion-Trégor a été construit main dans la main avec les élus, professionnels et habitants du territoire de Plounévez-Moëdec et de Plounérin.

Le projet a été conçu dans le but d'être en cohérence avec le paysage et l'environnement local, tout en restant en conformité avec la réglementation en vigueur.

Après 1 an d'études de pré-construction afin d'optimiser les dimensionnements d'emprises et de définir les mesures à appliquer lors du chantier et de l'exploitation du parc, le projet d'implantation de 2 binômes d'éoliennes peut finalement voir le jour, avec une mise en service fin 2024.



**Le chantier de construction du parc éolien est une zone de travail à risque qui peut créer des situations accidentogènes (circulations d'engins de chantier, levage d'équipements lourds...). Il est donc interdit au public de s'y promener. Pour toute question, veuillez contacter l'équipe sur site ou passer à la base vie :**



**Saïd Ait Ali Ydir**

Responsable Hygiène Sécurité Environnement  
said.aitaliydir@uman.com  
07 45 09 43 40



**Louis Flaux**

Superviseur travaux  
louis.flaux@eoleconstructing.com  
07 85 57 43 74

# Le déroulement des travaux

## C'est terminé : aménagements de voirie et réseaux divers

La première partie du chantier, réalisée à partir de novembre 2023, visait à renforcer les chemins existants, à aménager les accès ainsi que les plateformes des éoliennes. Ci-dessous quelques photos des différentes étapes réalisées.



Excavation des fonds de fouille pour les fondations



Chemins d'accès décapés



Empierrement et finitions



Décapage et terrassement d'une plateforme d'éolienne

## De février à avril 2024 : la réalisation des fondations

L'aménagement des 4 fondations commence en février et durera jusqu'en avril 2024. En béton armé, chaque fondation mesure environ 20 mètres de diamètre et 2 mètres de profondeur. C'est une étape clef du chantier avant de pouvoir installer les éoliennes cet été. Les travaux se déroulent en plusieurs phases, notamment :



Excavation des terres



Pose de la cage d'ancrage



Bétonnage de la fondation

© Illustrations : Muriel Van Frachem

# Calendrier global des travaux

